





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-383**

Séance publique du

6 octobre 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20231006- lmc1245964-DE-1-1
Date de signature : 12/10/2023
Date de réception : mercredi 11 octobre 2023
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : DÉPÔTS D'OEUVRES D'ART DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET AUPRÈS
D'INSTITUTIONS MUSÉALES, PORTANT L'APPELLATION "MUSÉE DE FRANCE"**

Le 6 octobre 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 septembre 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Alain PARRA à Madame Josy PIGNATEL.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Sylvain DIJON, Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Musée Granet et ses annexes

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2023

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : DÉPÔTS D'OEUVRES D'ART DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET AUPRÈS D'INSTITUTIONS MUSÉALES, PORTANT L'APPELLATION "MUSÉE DE FRANCE"- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Les riches collections du Musée Granet contribuent à son rayonnement et à celui de la Ville d'Aix-en-Provence grâce notamment aux prêts pour des expositions temporaires mais également au travers de dépôt d'œuvres d'art, conservées dans les réserves, dans des institutions muséales présentant toutes les garanties de conservation et de sécurité et dont le propos scientifique met en valeur les collections du Musée Granet.

Il vous est ainsi proposé d'avaliser le dépôt d'œuvres d'art inscrites à l'inventaire du Musée Granet dans trois institutions muséales, portant l'appellation « Musée de France », pour une durée renouvelable de 3 ou 5 ans.

- Le Musée des Beaux-Arts de Draguignan, installé depuis 1888 dans l'ancien Palais d'été de Monseigneur du Bellay (1703-1775), termine sa rénovation et ouvrira le 16 novembre prochain ses portes sur de nouveaux espaces. Le nouveau parcours de visite s'organise sur le modèle du cabinet de curiosité. Le fonds du musée étant en partie lié aux saisies révolutionnaires effectuées dans des châteaux varois de familles ayant également un lien avec Aix-en-Provence, comme les Valbelle, Vintimille du Luc, Felix du Muy, Boyer de Bandol et les Castellane. Dans cette perspective, le Musée des Beaux-Arts de Draguignan s'est adressé au Musée Granet pour solliciter le dépôt d'un Claude Arnulphy, *Portrait de Jean Baptiste de Félix, marquis du Muy* et d'un cycle de quatre peintures de Dandré-Bardon, commandés par Boyer de Fonscolombe. Le collectionnisme provençal du XVIIIe siècle étant un axe

particulièrement développé dans le nouveau parcours, le Musée Granet souhaiterait s'associer à ce projet.

Projet de dépôt pour 5 ans :

- Claude Arnulphy, *Portrait de Jean Baptiste de Félix, marquis du Muy*, huile sur toile, 137 x 97,8 x 2 cm, France, XVIIIème siècle, inv. 992.5.1

Projet de dépôt pour 3 ans :

- Michel-François Dandré-Bardon, *La naissance*, huile sur toile, 36,5 x 28,7 cm, France, 1743, inv. 997.1.1

- Michel-François Dandré-Bardon, *L'enfance*, huile sur toile, 36,5 x 28,9 cm, France, 1743, inv. 997.1.2

- Michel-François Dandré-Bardon, *La jeunesse*, huile sur toile, 36,5 x 28,8 cm, France, 1743, inv. 997.1.3

- Michel-François Dandré-Bardon, *La vieillesse*, huile sur toile, 36,5 x 28,7 cm, France, 1743, inv. 997.1.4

- Le Musée Réattu, Musée des Beaux-Arts d'Arles, doit son nom au peintre arlésien Jacques Réattu (1760-1833), Grand Prix de Rome en 1791 qui a acheté l'ancien Grand Prieuré de l'ordre de Malte, édifié au XVème siècle pour le projet ambitieux d'en faire une résidence d'artiste et de création contemporaine. Son projet n'aboutira pas mais les bâtiments acquis par l'artiste deviendront musée municipal en 1868 et son rêve autour de la création de son temps est désormais réalisé.

La présentation des collections permanentes s'articule autour de plusieurs axes : la photographie, des dessins de Pablo Picasso, la création contemporaine notamment sonore et surtout autour des œuvres de l'artiste Antoine Raspal (1738-1811), peintre s'étant attaché à représenter la vie locale. En 2013, le Musée Réattu a demandé en prêt de longue durée une œuvre des collections du Musée Granet de cet artiste arlésien pour une présentation renouvelée des œuvres de cette figure emblématique de la ville. Le Musée Réattu souhaiterait transformer ce prêt de longue durée en convention de dépôt de 5 ans renouvelable. Le Musée Granet est favorable à ce nouveau dépôt, l'œuvre d'Antoine Raspal ayant sa place dans la présentation du Musée Réattu.

- Antoine Raspal, *Portrait de jeune fille en costume d'Arles*, huile sur toile, 62,5 x 52 cm, XVIIIème siècle, France, inv. 846.1.19

- Le Musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine possède une histoire riche et fut, au début du XXème siècle, dédié aux artistes Paul Dubois et Alfred Boucher dont les œuvres constituaient l'essentiel de la présentation. Le pillage du musée lors de la deuxième Guerre Mondiale fera perdre une grande partie du fonds constitué jusqu'alors. Resté longtemps fermé, il renoue avec le public en 1974 autour de la présentation des fouilles archéologiques. En 1995, Les bâtiments sont rénovés et la galerie des sculptures restaurée. En 2003, le succès de l'exposition dédiée à Camille Claudel porte l'idée d'acquérir des œuvres de cette artiste pour donner une nouvelle ambition au Musée Dubois-Boucher. Avec l'acquisition de la maison familiale habitée par l'artiste de 1876 à 1879, les bases du futur Musée Camille Claudel sont posées. Il ouvre ses portes le 26 mars 2017 avec le prêt de longue durée d'une œuvre du Musée Granet de Marius Ramus, qui fut le premier professeur de sculpture d'Alfred Boucher, lui-même professeur de Camille Claudel. Fort de cette nouvelle présentation et du succès rencontré auprès du public, le musée Camille Claudel souhaiterait transformer ce prêt en dépôt de 5 renouvelable. Le Musée Granet est favorable à cette demande.

- Marius Ramus, *Autoportrait*, marbre, 53 x 25 x 23,5 cm, XIXème siècle, France, inv. 999.0.567

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le dépôt des œuvres du Musée Granet auprès des trois institutions muséales, portant l'appellation « Musée de France » ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer les conventions afférentes à chaque dépôt, ainsi que l'ensemble des documents afférents à ces opérations.

Pièces jointes :

- Fiche des œuvres proposées au dépôt avec photos.

DL.2023-383 - DÉPÔTS D'OEUVRES D'ART DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET
AUPRÈS D'INSTITUTIONS MUSÉALES, PORTANT L'APPELLATION "MUSÉE DE FRANCE"-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Perrine MEGGIATO



Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00